



### La politique culturelle du Service commun de documentation (SCD) de l'université Paris Nanterre

<b>Créé le</b>	Décembre 2018
<b>Mises à jour</b>	21 octobre 2022 14 mars 2023 19 septembre 2024
<b>Rédacteur</b>	SCD
<b>Version</b>	<b>04 validée en comité de pilotage du SCD</b>

**Cette charte est un document cadre visant à présenter la politique d'action culturelle du SCD, inscrite dans celle de l'université Paris Nanterre, et à en définir les priorités. Elle est un outil de référence permettant d'éclairer le processus de sélection des projets retenus.**

**Y sont notamment précisés l'organisation choisie pour son fonctionnement et les principes qui fondent sa programmation.**

### Le SCD Paris Nanterre : un réseau de bibliothèques au cœur des campus de Nanterre

Le SCD Paris Nanterre comprend la bibliothèque universitaire (la "grande BU"), Le Pixel - lieu collaboratif et d'exploration des savoirs - et des bibliothèques d'UFR ou de composantes de tailles très variables. Elles sont réparties sur l'ensemble des campus de l'UPN (campus Nanterre, Ville d'Avray, Saint-Cloud, La Défense). La grande BU est l'un des espaces les plus fréquentés du campus Nanterre. C'est un lieu central, pour les étudiant·es principalement, mais aussi potentiellement un lieu de rencontre pour l'ensemble des membres de la communauté universitaire et du territoire.

**Outre la mise en œuvre de la politique documentaire de l'université, le SCD a notamment pour missions d'accompagner la formation de ses étudiant·es par l'action documentaire et de participer à ses activités d'animation culturelle, scientifique et technique.**



### Objectifs et principes de programmation, dans un environnement universitaire culturel actif

Le SCD se positionne donc comme l'un des acteurs culturels de l'université.

**Il inscrit son offre culturelle en complémentarité d'un existant déjà très riche et varié, en s'appuyant sur ses spécificités et ses domaines d'expertise.**

#### Trois objectifs généraux

L'action culturelle du SCD vise à :

1. **valoriser les collections** imprimées, audiovisuelles et numériques du SCD ;
2. **mettre en valeur l'actualité de la recherche** et diffuser l'information scientifique, en créant - dès que possible - du lien entre les disciplines d'une université pluridisciplinaire.
3. **participer de la réussite de tous les étudiants** :
  - en contribuant à susciter leur curiosité et à former des esprits critiques,
  - en développant activement leur culture de l'information dans les mondes ouverts du web.

#### Les principes de programmation

##### Trois axes structurants

Les **axes de programmation** ci-dessous structurent les actions accueillies ou produites par le SCD :

1. **Culture numérique**
2. **Sciences et société**
3. **Culture artistique (littératures, cinéma documentaire)**

##### *Culture numérique*

Le SCD soutient les projets favorisant une meilleure compréhension des enjeux du numérique, favorisant ainsi un usage éclairé de ses outils. Les actions peuvent par exemple porter sur les questions **d'intelligence artificielle, d'identité numérique, de propriété intellectuelle, de digital studies, de science ouverte, de web sémantique, d'humanités numériques, etc.**

##### *Culture scientifique et actualité*

Les bibliothèques du SCD peuvent être des lieux de rencontre et de débat participant de la possibilité pour chacun "d'exercer ses droits démocratiques et de jouer un rôle actif dans la société"<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> *Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique*



Des actions autour de la **valorisation des travaux** d'étudiant-es et de chercheur-ses et, de manière plus générale, autour des **questions d'actualité** (grands enjeux de société, actualité et vulgarisation de l'information scientifique et technique), peuvent y être envisagées, afin d'aider à les rendre intelligibles.

### *Culture artistique*

Les bibliothèques proposent d'exploiter plus étroitement le contenu des collections qu'elles communiquent, à travers les liens entre un auteur et son œuvre (traduire, écrire, créer...). Les projets portent prioritairement sur les **littératures** et le **cinéma documentaire**.

-

Une saison culturelle peut ponctuellement être rythmée par un thème si pertinent.

### **Formes d'actions privilégiées**

Si le **SCD ne s'interdit aucune forme d'action** dans la mesure où elles s'inscrivent dans le cadre des objectifs et axes thématiques définis, il en privilégie certaines :

- **participatives** : privilégiant notamment la **participation directe** des étudiant-es,
- **à forte dimension pédagogique**,
- **combinées plutôt que simples** : pouvant se décliner via différents vecteurs de diffusion (expositions sur place ou en ligne, tables de présentation, communication numérique...)
- **si possible innovantes**.

Les documents produits à l'occasion de ces actions (dossiers informatifs, livrets bibliographiques, captations audiovisuelles...) seront dans la mesure du possible diffusés sous licence libre.

### **Ancrage local et partenariats**

Le recours à des partenariats est systématiquement privilégié dans l'élaboration des projets et dans le choix des actions programmées, qu'elles soient à l'initiative ou non du SCD.

Ces actions peuvent être en lien avec des manifestations locales, nationales ou internationales ou l'actualité culturelle, scientifique et technique de l'université.

Elles impliquent de manière privilégiée les partenaires de la communauté universitaire :

- **le service de l'ACA<sup>2</sup>** (Action Culturelle et Artistique / Animation du Campus et Associations),
- **le service API** (Accompagnement Parcours Insertion),
- **les équipes pédagogiques**,
- **les associations étudiantes et les étudiant-es**,

mais aussi d'autres services de l'Université (La Contemporaine, la Direction de la Communication, les Archives, la Fondation partenariale, les laboratoires et personnels scientifiques...).



Elles peuvent également impliquer des acteurs du territoire issus du monde culturel, éducatif ou institutionnel : des bibliothèques (autres bibliothèques universitaires, bibliothèques de recherche, bibliothèques municipales, Bibliothèque nationale de France, Bibliothèque publique d'information, etc.), d'autres institutions culturelles locales (librairies, salles de spectacle, etc.) ou les collectivités territoriales

### Une programmation anticipée et séquencée

Elle est organisée de manière annuelle et couvre l'année universitaire jusqu'à la période des examens (octobre - novembre ; fin janvier - avril). Le préprogramme de l'année à venir est validé à la fin du mois de juin.

Ce calendrier peut coïncider avec la tenue du Conseil de la documentation.

### Les publics cibles et leur implication

Les publics visés par l'action culturelle du SCD sont prioritairement **la communauté universitaire et les usagers fréquentant la bibliothèque.**

L'ouverture du Pixel est une opportunité d'élargir ces publics via une politique partenariale ciblée :

- **l'enseignement secondaire (collèges, lycées),**
- **les entreprises,**
- **les acteurs de l'innovation,**
- **le "grand public".**

L'implication de ces publics dans la mise en place des événements proposés par le SCD est favorisée (*voir les formes d'actions privilégiées*) sans toutefois être un prérequis. Du simple statut de spectateur à celui d'organisateur/producteur, toutes les formes de coopération sont envisageables.

### Développement et valorisation des collections documentaires

Les bibliothèques universitaires constituent des collections conformément aux missions documentaires du SCD.

Quel que soit l'axe de programmation, l'ensemble des propositions culturelles sont construites à partir du contenu des collections physiques et numériques du SCD. Chaque événement peut donner lieu à l'enrichissement des fonds documentaires et à une médiation physique et/ou numérique de ces collections (tables de valorisation, création et diffusion de bibliographies, etc.).

Dès lors que cela est possible et pertinent, un événement sera conservé et diffusé (captation audio ou vidéo).

## Organisation et moyens disponibles

Le SCD dispose de compétences et de moyens qui peuvent être mis en œuvre, dont des espaces non spécifiquement dédiés :



- le hall du bâtiment BU et les passerelles d'accès aux ailes : espaces d'exposition et d'animation,
- le couloir des BD à l'entrée de la salle Lettres, Langues et Cultures : permettant l'utilisation de tables ou d'étagères pour la présentation d'ouvrages, ainsi que de cimaises pour des accrochages,
- l'espace Actualités (Accueil Est de la grande BU),
- l'espace Vie étudiante (Accueil Nord de la grande BU),
- la galerie d'exposition située à l'entrée du Pixel,
- Le Pixel : salle de formation & espace conférence,
- des espaces en bibliothèques d'UFR.

**Les bibliothèques sont des lieux de passage et de rencontre de publics divers : d'autres espaces que ceux listés ci-dessus peuvent être envisagés au cas par cas.**

### Communiquer

L'action culturelle du SCD fait l'objet d'un plan de communication intégré à sa politique de communication (une stratégie, un plan d'actions annualisé). Le site internet du SCD notamment, à vocation informationnelle, expose la présente politique d'action culturelle (publication de la charte), un calendrier de ses manifestations intégré au calendrier des événements du service commun et l'ensemble des informations pratiques nécessaires. Ces événements y sont présentés de manière détaillée.

**La communication autour de chaque action spécifique est portée par l'ensemble des partenaires impliqués.**

### Evaluer

Chaque action mise en œuvre fait l'objet d'une évaluation réalisée suite à une réunion de clôture avec l'équipe du SCD et les partenaires de ladite action, les critères d'évaluation ayant été définis en amont.

L'évaluation permet notamment d'apprécier la pertinence du choix des thèmes et des formes d'actions mises en œuvre afin d'améliorer et d'ajuster les programmations culturelles ultérieures. Elle peut être aussi bien quantitative que qualitative (relevé statistique de fréquentation, livre d'or, questionnaire distribué à la fin d'une action, micro entretien, etc.).